

XV^{ème} REGION COLOMBOPHILE
GROUPEMENT COLOMBOPHILE SUD PROVENCE

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du
Dimanche 20 mars 2016 (AUBAGNE - 13).

Tous les membres des **7 sociétés** composant le Groupement Sud Provence
(- la Colombe de Marseille - L'Eclair de Martigues - la Colombe de la Riviera de Nice
- la Brise et le Ramier du Pradet - le Pigeon Voyageur de Six – fours - les Coulonneux du Sud de Tourves
- l'UCEV de Vidauban)
ont été convoqués en Assemblée Générale pour 15 heures à
La Maison de la Vie Associative
Salle « espace central »
Avenue Gabriel PERI
13400 AUBAGNE.

L'assemblée générale fait suite à la réunion du C.A. régional qui s'est tenue à partir de 14 heures 30 et débute à 16 heures.

Le Président régional, Claude GABACH, des membres élus du C.A. de la XV^{ème} Région ainsi que plusieurs colombophiles, amis du groupement, sont invités à y assister.

MEMBRES PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :
BADEANU Aurélien, BALDACCHINO Antoine, BOTELHO Vitor, BOURGON Jean-Pierre,
DESCHAMPS Philippe, DESOBLIN Guy, DURBEC Martine, FRENDO Fred, JAKOVLJEVIC Dusan,
LEMATTE Marie-Laure, LEROY Eric, PARATORE Joseph, PARATORE Philippe,
PRINGUET Lyliane et Marcel, SARDO Hubert, SIMON Bernard, TEISSEIRE Jean-Pierre,
TILMONT Nathalie et Jacques.

MEMBRES ABSENTS ou EXCUSES :

Madame et Messieurs :
BAUDCHON Benoit, BOURHIS Jean-Michel., CILIA Georges, CILIA Jean,
COELHO MOREIRA Joaquim, DE FREITAS Manuel, DESSACHY Marc, MARCINHES Pierre,
REILLAT Jean, SCAVONE Annie et Francis.

SOCIETES PRESENTES ou REPRESENTEES :

- L'Eclair de Martigues - la Colombe de Marseille - le Pigeon Voyageur de Six-Fours
- la Brise et le Ramier du Pradet - les Coulonneux du Sud de Tourves.

SOCIETE ABSENTES ou EXCUSEES :

- la Colombe de la Riviera de Nice, – l'UCEV de Vidauban.

INVITES PRESENTS :

Messieurs :
DA SILVA Carlos, GABACH Claude, PERE Jean-René, SAGNE Jean-Louis, SANCHIS José.

L'ordre du jour est le suivant

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2015.
2. Mot du président.
3. Mot du trésorier.
4. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la F.C.F. qui s'est tenue le 27 février 2016 lors du Congrès national de TARBES.
5. **Saison sportive 2016 :**
 - a) Calendrier définitif des concours 2016.
 - b) Modalités et horaires de ramassage des pigeons.
 - c) Participation aux concours fédéraux de la XV^{ème} Région et concours de fond sur invitation (XVII^{ème} Région).
6. Questions diverses.

1. Approbation du P.V. de l'A.G. du 14 novembre 2015 :

Ce document a été adressé le 22 novembre 2015 aux membres du groupement dont le secrétaire dispose des adresses électroniques et par courrier postal à ceux qui n'ont pas internet. Il n'est donc pas utile de le relire en séance.

Le P.V. de l'A.G. du 14 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Par précaution, le secrétaire prie les participants de bien vouloir lui signaler de possibles dysfonctionnements dans la transmission par courriel des documents administratifs et de lui faire connaître les modifications éventuelles de leurs coordonnées afin de pouvoir actualiser les listes.

2. MOT du PRESIDENT :

Jean-Pierre TEISSEIRE, président du groupement, après avoir salué les membres de l'association et remercié les colombophiles extérieurs, amis du groupement, qui ont répondu à son invitation de participer à la vente de pigeonceaux 2016, organisée pour la première fois à l'occasion de cette A.G. de printemps, dit sa satisfaction à relever le bon état de marche du groupement. Les problèmes financiers qui ont marqué l'exercice précédent ont été réglés et les finances du groupement sont maintenant solides. La dette à l'égard de la région a été remboursée. Il remercie le trésorier.

Puis il demande, conformément aux usages, que les colombophiles qui souhaitent soulever des questions diverses le fassent en début de séance.

Il explique que le produit de la vente des pigeonceaux 2016 servira à moduler le prix d'enlogement des jeunes et à doter les récompenses des concours du groupement.

Les sociétés « La Colombe de la Riviera » et l'UCEV joueront cette saison en dehors du groupement, comme elles l'ont fait en 2015, et, par voie de conséquence, ne compteront pas pour les classements en championnat, ce qui ne sera pas sans effet sur la signification de résultats obtenus dans un contexte de dispersion d'effectifs enlogés, nécessairement plus faibles de part et d'autre.

3. MOT du TRESORIER :

Guy DESOBLIN, trésorier adjoint, représentant Jean CILIA, trésorier du groupement, fait état du solde positif qui permet le paiement mensuel de la cotisation d'assurance du camion.

→ Certains colombophiles de la société " l'Aile Saint- Gilloise ", représentée par son président, souhaitant se joindre aux concours du groupement " Sud Provence ", la question se pose de la cotisation à acquitter à l'association au titre de 2016, comme le font toutes les sociétés participant aux concours et désirant être classées aux championnats.

Afin d'éviter tout malentendu, il est demandé que cette question soit soumise au vote statutaire de l'A.G. Celle-ci se prononce, à l'unanimité des présents, en faveur du règlement de sa cotisation 2016 par la société de St-Gilles.

→ Marcel PRINGUET précise que le règlement des cotisations 2016 devra être effectué par toutes les sociétés avant le premier concours.

4. COMPTE-RENDU de l'Assemblée générale de la F.C.F. du 27 février 2016.

Le président du groupement SUD PROVENCE, Jean-Pierre TEISSEIRE y représentait le président régional, Claude GABACH. Il relate le bon déroulement de l'Assemblée Générale et, plus largement, la réussite - malgré une participation moindre que lorsque l'événement a lieu dans des régions à plus forte densité colombophile - du Congrès National qui s'est tenu à TARBES les 26, 27 et 28 février 2016. Il précise que le C.A. national s'est réuni le même jour, préalablement à la tenue de **l'Assemblée Générale**.

L'ordre du jour, outre les passages obligés que sont les rapports des président, trésorier et secrétaire nationaux, ceux des présidents des différentes commissions, comportait l'examen des vœux présentés par les régions, la question de la lutte anti-dopage et la création d'une nouvelle commission dite Commission Rapaces.

La XV^{ème} Région était représentée au congrès national par plusieurs colombophiles, membres des sociétés de MARTIGUES et TOULON ainsi que par des membres des sociétés de JONQUIERES, BEZIERS et St-GILLES.

Les juges de l'exposition nationale étaient Richard PICARD, Joël MELIN et Michel DELCOURT.

Une exposition Alaire était également organisée sous la responsabilité de Jacky HARDY qui fit une conférence très appréciée des auditeurs impressionnés notamment par les caractères généalogiques que la théorie alaire permet de mettre en évidence.

→ S'agissant des vœux présentés par les régions, deux d'entre eux ont été adoptés par l'A.G.

- Le premier concerne le délai d'interdiction de participer aux concours après une vente totale. Ce délai, approuvé à l'unanimité, est désormais de deux ans et non de quatre, comme le stipulait le précédent règlement.

- Le deuxième vœu avait été proposé à l'A.G régionale par le groupement SUD PROVENCE. Il concerne, modifie et précise l'Article 2 du Règlement des Concours afférant à la composition des bureaux d'enlogement. Suite à son approbation à l'unanimité par l'A.G. nationale, désormais il faut lire :

« Chaque bureau doit être composé d'au moins trois colombophiles participant aux concours. Ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien d'affiliation directe et doivent avoir des colombiers à des adresses postales différentes ».

→ Concernant la constatation électronique, l'A.G. nationale redit l'obligation de situer les antennes électroniques à l'intérieur des colombiers et non pas sur les planches d'envol, comme certains le suggéraient.

→ Un vœu émanant de la XVII^{ème} Région visant à supprimer les frais de mutation n'a pas été adopté.

Le président conclut son rapport en félicitant les vainqueurs de la brillante 2^{ème} place obtenue par la XV^{ème} Région à 6 points seulement de la VI^{ème} Région qui conquiert la 1^{ère} place au Championnat de France 2015. Il salue les beaux succès réalisés au plan national par les pigeons de messieurs Carlos DA SILVA, Jean- René PERE, Franck SALMON, et Jean-Pierre TEISSEIRE.

→ La Commission anti-dopage publiera une liste des produits interdits contenant des substances dopantes. A des fins d'économie budgétaire, il est envisagé de ne plus faire effectuer les analyses de dopage en Afrique du Sud et de mandater un laboratoire mieux-disant implanté à LYON.

→ Enfin, Jean-Pierre TEISSEIRE donne des informations à propos de la Commission Rapaces, nouvellement créée au plan national, qui aura pour tâche d'établir les contacts nécessaires avec les ministères de tutelle. Il semble, au stade actuel, qu'il faudra fournir les preuves des attaques et dégâts subis par nos pigeons pour pouvoir prétendre à être indemnisés.

→ Le président régional, Claude GABACH, qui a participé, le 19 mars 2016 à Lille, aux derniers travaux du C.A. de la F.C.F., fait part de la décision de créer un nouveau Championnat de France dès 2016.

• Chaque fédération régionale devra choisir parmi ses fédéraux, 3 concours de plus de 400 kms dont les résultats donneront lieu à un classement national déterminé sur la base des 2 premiers tombés. Cette proposition, émanant de la XV^{ème} Région, n'a cependant pas été entérinée par l'Assemblée Générale de la F.C.F. comme, sauf erreur, le souligne Bernard SIMON.

→ Jean-Pierre TEISSEIRE, membre de la Commission sportive de la F.C.F., précise que chaque région fournira, en 2017, 10 pigeons au colombier de ROYE qui seront lâchés à Verdun dans le cadre des cérémonies du Centenaire de la Guerre de 1914-1918.

→ Il ajoute que la F.C.F. devra procéder à la mise à jour du fichier des juges, donne les dates des 20 et 21 janvier 2017 pour le prochain Congrès national qui aura lieu à THIONVILLE et informe de l'organisation le 6 août 2016 de deux concours internationaux sur LONDRES et BERLIN.

SAISON SPORTIVE 2016

A) Calendrier définitif.

→ Tous les lâchers prévus au programme compteront pour le championnat du groupement SUD PROVENCE, à l'exception d'ARRAS et de deux fédéraux sur la ligne NORD.

Marcel PRINGUET, président de l'Eclair de MARTIGUES, accepte de se charger de la mise en forme du calendrier définitif.

→ **Pour information**, les concours fédéraux "vieux et yearlings" auront lieu les :

- dimanche 8 mai 2016 sur DIJON (*Transport par le camion du Gr. DACQUET.*)
- dimanche 22 mai 2016 sur SAINTES (*Transport par le camion du Gr. SUD PROVENCE.*)
- dimanche 5 juin 2016 sur LA ROCHELLE (*Transport par le camion du Gr. SUD PROVENCE.*)
- lundi 20 juin 2016 sur SEZANNE (*Transport par le camion du Gr. DACQUET.*)

Le concours fédéral "jeunes" aura lieu le :

- dimanche 17 juillet 2016 sur AGEN (*Transport par le camion du Gr. SUD PROVENCE.*)
- Le Championnat de la XV^{ème} Région se jouera donc sur ces cinq concours auxquels s'ajouteront :
 - vendredi 8 juillet 2016, le semi-national de BRUXELLES (*Transport par le camion XVII^{ème} Région.*)
 - dimanche 17 juillet 2016, le concours sur AGEN "vieux et yearlings" (*Transport par le camion du Gr. SUD PROVENCE.*)
- Les tarifs d'enlogement restent les mêmes qu'en 2015.
- Il n'y aura que 4 centres d'enlogement pour tous les concours fédéraux : TOULON, MIRAMAS, MARTIGUES et St-GILLES.
- Les récompenses des fédéraux de la XV^{ème} Région seront identiques à 2015.

B) Modalités et horaires de ramassage des pigeons.

→ Pour le groupement, le chauffeur sera le même que l'an dernier.

→ Le camion, basé à LA CRAU, partira le samedi à 12 h pour passer à MARTIGUES à 15 h, à St GILLES à 16h 30 et à AIMARGUES à 17h.

→ Il est demandé aux sociétés de fournir au chauffeur l'intégralité des certificats de vaccination et des listes des pigeons vaccinés.

→ Marcel PRINGUET demande que soit vérifié et, le cas échéant, complété le nombre nécessaire d'abreuvoirs.

→ Madame Nathalie TILMONT soulève la question du nettoyage du camion. Il sera demandé au chauffeur d'effectuer à sec ce nettoyage.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant soulevée, la réunion s'achève à 18 h par le verre de l'amitié offert par le président du groupement Jean-Pierre et Marie-Laure.

Le secrétaire,



Bernard SIMON.

Le président,



Jean-Pierre TEISSEIRE.

PS : Suite au succès de la vente de pigeonneaux 2016, organisée à l'occasion de cette A.G. de printemps, le président tient à remercier les généreux donateurs. Tous les membres du groupement adressent aussi leurs plus vifs remerciements aux amis colombophiles, qui ont répondu présents à l'invitation qui leur avait été faite de participer à cet événement festif, convivial et solidaire...

ET A L'ANNEE PROCHAINE !